

Compte rendu du conseil du 21 mars 2024

Dans les locaux de la Cavamac

Absents : Anne-Marie Rétif, Gérard Camoin, Jean-Louis Billiard et Alain Blouet

Invité : Christophe Guimas

Philippe Gauthier, le président ouvre la réunion à 10 heures.

À cette occasion, nous accueillons Christophe Guimas jeune retraité, venant de Abeille assurances et qui a cessé ses fonctions d'agent général au 31/12/2023.

Nous commençons par un point sur l'évolution du conseil d'administration à échéance de 2025, année électorale. Plusieurs membres de ce conseil auront atteint l'âge limite pour siéger dans ce conseil. Il convient donc d'en trouver de nouveaux. Notre président nous informe qu'il ne sollicitera pas un nouveau mandat. Il est prêt malgré tout à envisager de rester administrateur. De même Anne-Marie, notre secrétaire générale, absente exceptionnellement aujourd'hui souhaite prendre du champ vis-à-vis de notre amicale.

Philippe nous fait un retour sur la réunion du 20 mars à laquelle il a participé, celle-ci ayant réuni l'ensemble des présidents de région agëa senior.

— Tout d'abord SiGar, notre logiciel de gestion va être modifié et simplifié.

— Les règles de gestion et procédures vont être adaptées en particulier sur le problème de remboursement de frais de déplacement de membres d'agëa senior vers les structures régionales.

— Philippe rappelle les procédures d'encaissement des cotisations annuelles : pour les adhérents bua sur les 80 €, 40 vont à l'amicale senior des compagnies et 40 € sont répartis à raison de 17 € pour agëa senior national et 23 pour le régional. Concernant les conjoints survivants 25 € dont 13 pour agëa senior régional. Il est rappelé que 2,50 € et par adhérent sont pris pour les relances à la charge d'agëa senior national. Concernant notre région, **il nous manquerait 24 adhérents (vs 29/03/24) pour 1 000 € de cotisation en moins** par rapport à 2023, **soit une perte possible de 15 % ! Obtenir 1 000 € de dons cette année, c'est peut-être possible**, mais des questions se posent sur notre devenir.

— Au cours de cette réunion des présidents de régions, il a été rappelé le rôle des délégués sociaux. Pour nous, c'est Jean Marie Lemire. Nous avons constaté la difficulté de trouver et de communiquer avec d'éventuelles demandes de confrères en grande difficulté. Il est rappelé que agëa senior et la CAVAMAC disposent d'une enveloppe dédiée.

— La revue : nous n'aurons à notre disposition que 1,5 page.

— Lobbying : Aujourd'hui la fédération dispose de 20 députés sénateurs et ministres qui peuvent intervenir et défendre nos intérêts.

— Concernant la communication d'agëa senior national il est constaté qu'elle est très faible. Le site n'est pas assez alimenté, il n'est pas non plus à jour et il est de notoriété qu'il y a un travail à effectuer sur ce sujet. Il est vu aussi que nous ne disposons pas assez de mails, ceci en lien avec l'âge de certains de nos adhérents. Au niveau national, les assemblées générales recueillent trop peu d'adhérents, ceci en raison d'une communication trop faible. On constate aussi le faible nombre d'appels téléphoniques vers nos adhérents.

— Pour 2025, la cotisation va évoluer. **Pour les bua** : elle va passer de 80 à 90 € avec une répartition 45 € pour les amicales de compagnies et 45 pour agëa à partager entre national et régional (dont 26 € pour nous au lieu de 23), pour les conjoints survivants, elle sera de 56 € (donc 15 pour nous sur 28). **Pour les adhérents ne**

cotisant qu'à notre amicale : aujourd'hui à 46 €, elle va passer à 50 en 2025, dont 26 € pour nous. Celle des conjoints retraités passera de 26 à 28 €.

Cette décision entérinée par le conseil d'administration sera à voter à l'assemblée générale du 6 juin prochain.

— Autre information : Les agents retraités auront deux ans pour adhérer à la Praga après leur départ à la retraite. À noter que 57 % des agents retraités ont adhéré au nouveau système de remboursement de frais de santé.

— Cavamac : Le déficit de l'année 2023 est de 25 millions. En effet, les recettes ont été de 250 millions et les dépenses de 275 millions. Le régime dispose de réserves jusqu'en 2062.

Un retour sur notre assemblée générale du 6 juin prochain : Le budget est de 6677 euros plus 7,50 € par personne pour l'apéritif. À ce jour, 37 personnes ont fait une promesse de leur présence. Nous sommes donc sur une dépense prévisionnelle de 7000 € environ soit 190 € environ par personne. Il sera demandé 90 € à chacun afin d'y assister. Le coût pour notre région sera donc d'environ 3670 €. À cette occasion Jean-Pierre nous informe que l'année 2023 se soldera par un excédent, mais que 2024 sera en déficit. Les convocations seront faites vers le 15 avril pour une réponse avant le 12 mai. Le menu a été choisi au cours de notre réunion. L'accueil débutera à 8 h 30 par l'émargement et recueil des pouvoirs pour un début d'assemblée à 9 h.

Philippe essaie de négocier une subvention de 1500 € auprès d'agēa des actifs, un mail a été envoyé le 25 février à Isabelle Oudot, présidente d'agēa actif Île-de-France

Martine Aymard, Alain Ravaux et Gérard Barbat ont appelé ou laissé des messages à l'ensemble des adhérents non à jour de cotisation. Alain a déjà fait le compte rendu de ses travaux, Martine et Gérard vont le communiquer. Il apparaît qu'un certain nombre d'adhérents sont d'accord pour s'acquitter de leur cotisation 2024, si nous leur adressons un nouvel appel par courrier. Philippe rappelle qu'à ce jour 127 adhérents sont à jour pour 2024. Nous demandons à Anne-Marie de le faire.

Nous fixons la date de notre prochaine réunion au jeudi 30 mai, toujours rue Olivier Noyer avec un déjeuner sur place et festif.

En fin de réunion et après de nombreux échanges avec nous, Christophe Guimas nous annonce qu'il est d'accord pour rejoindre notre conseil d'administration, ce qui nous réjouit. Qu'il en soit remercié.

La réunion se termine à 13 heures, nous nous retrouvons pour un déjeuner fort agréable à la pizzeria.

Rédigé par Gérard Barbat

Pièces jointes : les 2 rapports présentés à l'AG du 20 mars de agēa sénior

2024 CR 2103/gbampg